



Commission enfance-éducation-formation

Point d'information sur l'enquête PISA 2015, la critique de la refondation de l'École de la République et l'interaction potentielle entre le revenu universel d'existence et l'éducation

**Le 12 mars 2017 pour le conseil fédéral d'EELV
par Benoît Cressens, co-responsable de la
commission enfance-éducation-formation**

Ces derniers mois, les vrais sujets qui traitent de l'avenir de la France ont été éclipsés par les affaires. En particulier, il a été très peu question d'éducation. Je voulais revenir d'abord sur les résultats de l'étude PISA 2015 qui ont été publiés en décembre dernier, quelques jours avant le précédent conseil fédéral. Puis je critiquerai brièvement la refondation de l'École de la République mise en œuvre par les ministres Vincent Peillon, Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem. À la commission enfance-éducation-formation, nous sommes d'ailleurs en train de travailler sur une lettre d'information trimestrielle. Et notre premier numéro répondra à la question « La refondation de l'École de la République est-elle satisfaisante pour les écologistes ? » Je nuancerai ma réponse à cette question en rappelant le contexte difficile de cette refondation. Je développerai aussi le concept d'égalité de réussite scolaire. Enfin le malaise de la société française et sa tendance à laisser prospérer un contexte de précarité sociale et de précarité professionnelle dans les milieux populaires, m'amèneront à réfléchir à l'interaction qu'il pourrait y avoir entre le revenu universel d'existence et la haute qualité future de notre système éducatif et formatif.

Remarque : Le projet de plateforme présidentielle adopté par le vote des militants les 25 et 26 février 2017 ne donne pas beaucoup de précision concernant l'éducation et se limite à « Une priorité sera donnée à la petite enfance et à l'éducation ». Il y avait cependant une convergence de vue assez nette en ce qui concerne ce domaine entre le programme de Benoît Hamon et celui de Yannick Jadot (cf. annexe 1).

1) Pisa 2015 : des résultats à replacer dans leur contexte

Avec la 27^{ème} place, la France perd deux places dans le classement par rapport à l'enquête Pisa 2012. Les résultats de la France sont donc stables et le système français continue d'être particulièrement inégalitaire par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Nuancions cependant cette stagnation. Les effets des réformes éducatives menées actuellement ne pourront être mesurés qu'à partir des prochaines enquêtes Pisa, en 2018 et en 2021, lorsque les enfants testés auront suivi la totalité de leur scolarité dans l'école refondée sous le quinquennat Hollande. L'étude Pisa 2015 évalue en fait sur les politiques éducatives des quinquennats de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy (cf. [infographie, annexe 2](#)). La ministre, Najat Vallaud-Belkacem, soulignait d'ailleurs en décembre le temps de latence entre une réforme éducative et ses effets : « La Refondation de l'École est loin d'être achevée, la politique éducative a besoin de temps long. »¹ Il est à noter que Gabriela Ramos, directrice de cabinet du secrétaire général de l'OCDE, et Eric Charbonnier, spécialiste éducation au sein de l'OCDE, avaient alors salué le cap pris par le système éducatif français :

« Ce sont des bonnes mesures, soyez-en fière. »²

« Les politiques menées actuellement sont plutôt en phase avec les recommandations que fait l'OCDE depuis vingt ans. »³

La ministre assurait aussi que « La France avait entrepris son choc Pisa. »⁴ La ministre sous-entendait que la France était sortie du déni de réalité qui avait conduit beaucoup d'experts français à remettre en cause les premières éditions des enquêtes Pisa (qui sont menées tous les trois ans depuis 2000). Je nuancerai en disant que la France est en train d'entreprendre son choc Pisa. Il reste à faire une partie importante du chemin.

2) La refondation de l'École de la République est-elle satisfaisante pour les écologistes ?

Je commencerai en vous parlant des échanges que j'ai eu samedi 11 mars avec Anne Souyris, conseillère de Paris déléguée à la santé (EELV), et Charlotte Brun, déléguée à l'éducation dans l'équipe de Benoît Hamon (PS). Anne Souyris, qui travaille avec l'adjointe socialiste en charge de l'éducation au conseil de Paris, me disait que la réforme des rythmes scolaires avaient été mal conduite dans les écoles parisiennes. Puis Charlotte Brun, qui est lilloise, me parlait d'une mise en place très positive de la réforme à Lille. Le bilan de la réforme est aussi positif à Grenoble, où la réforme mise en place par les socialistes, a ensuite connues plusieurs ajustements de la part de la majorité municipale d'Eric Piolle (EELV). En matière de rythmes scolaires, et de manière générale, cette refondation de l'École de la République a été jalonnée de succès et d'échecs. Il faut dorénavant approfondir ses succès et corriger ses échecs. Nous sommes tombés d'accord avec Charlotte Brun pour

1 http://www.lexpress.fr/education/pisa-le-systeme-francais-est-a-deux-vitesses_1857217.html

2 http://www.lexpress.fr/education/la-france-a-entrepris-son-choc-pisa-assure-najat-vallaud-belkacem_1857665.html

3 Idem note 2.

4 Idem note 2.

dire qu'il y avait cinq pas sur dix de fait vers la résorption des inégalités scolaires. Peut-être pas sur le terrain, mais la refondation a fait tomber des barrières psychologiques. Il va donc falloir tenir le cap. Cela sera bien évidemment plus facile à tenir en étant dans la majorité...

Je ne vais pas rentrer ici dans les détails techniques, le fond de la réforme. Il y a eu des succès, des semi-succès et des semi-échecs. Je vais plutôt critiquer la forme.

Je sors d'abord le carton vert. La refondation de l'École de la République a été volontariste et assorti de réels moyens répartis judicieusement. Priorité a été donnée au premier degré et à l'éducation prioritaire. De plus la refondation s'est inscrite dans une continuité malgré la succession de trois ministres différents rue de Grenelle, ce qui est la condition de réussite indispensable des réformes éducatives.

Je sors maintenant le carton rouge. La refondation de l'école de la République s'est effectuée malheureusement de manière verticale. Elle est passée complètement à côté des richesses de la France Vive⁵, c'est à dire les initiatives innovantes que les colibris font fleurir partout en France dans l'école et autour de l'école. La refondation se prive de l'horizontalité tout comme elle se prive des horizons. Il ne faut pas aller très loin, c'est à dire dans les pays scandinaves, pour trouver des sources d'inspiration. Et l'application verticale de cette refondation fait parfois défaut car dépendant du bon vouloir des rectorats, des chefs d'établissement et des inspecteurs. Le ministère les bride parfois de manière excessive, alors que, parfois, sur des points qui ne devraient pas être négociables, le ministère leur laisse une trop grande autonomie. C'est par exemple le cas en ce qui concerne l'éducation prioritaire.

3) Une refondation dans un contexte difficile ; quelques pistes de progrès pour une égalité de réussite

La verticalité de la démarche ne peut pas être reprochée aux seuls responsables politiques. L'administration centrale et les forces conservatrices de la société ne les ont pas aidés. Ne l'oublions pas, il n'est pas facile de réformer un pays faussement égalitaire comme la France. Car notre pays cache bien ses inégalités derrière sa sécurité sociale. Où est l'égalité quand le système éducatif entretient une forme de ségrégation scolaire ? La ségrégation scolaire dans l'enseignement public a perduré jusqu'en 1965 (cf. annexe 3). Mais dès 1975, du fait de la réforme du collège unique élitiste, cette ségrégation scolaire s'est insidieusement réinstallée de manière officieuse. Je ne reproche pas à notre système éducatif d'avoir voulu produire une élite. Je lui reproche d'avoir utilisé des méthodes pédagogiques qui délaissent tout particulièrement les jeunes issus de milieux populaires. Et cet égalitarisme faussé est très vicieux, surtout qu'il s'accompagne de la petite musique de « l'égalité des chances ». En effet, il est sous-entendu avec ce concept, que le système éducatif donne les mêmes chances de réussite à toutes et tous, alors que les chances sont les mêmes seulement pour celles et ceux qui ont une certaine culture scolaire hérité de leur famille. Il faut donc viser l'égalité réelle ou égalité de résultats⁶. L'égalité pour tous les enfants d'avoir les mêmes résultats, quelque soit la catégorie socio-professionnelle de leurs parents, passe bien sûr par l'égalité des chances mais pas seulement. Elle passe par l'octroi de tous les moyens nécessaires à la réussite scolaire et par la remédiation à l'échec scolaire. Bien sûr, il faut mettre chacune et

5 Intitulé du programme de Yannick Jadot pour les élections de 2017

6 Concept du sociologue François Dubet.

chacun en situation de réussite notamment grâce à des apprentissages de haute qualité. Et pour cela, il faut de l'innovation pédagogique. Tous les socialistes ne se sont pas encore convertis à cette idée mais le courant de Benoît Hamon s'y est converti. De même, son courant s'est converti à une remédiation public de l'échec scolaire. Pendant longtemps, le redoublement était le seul moyen officiel de remédiation scolaire en France. Il a désormais disparu. Actuellement, les dispositifs de remédiation scolaires sont très disparates sur le territoire. Par exemple, dans le collège de l'éducation prioritaire où je travaille à Grenoble, l'aide au devoir est déjà gratuite mais il s'agit d'une initiative locale. Et certaines familles continuent de s'offrir un service privé d'aide aux devoirs qui est en partie subventionné par un crédit d'impôts. Il faudra clarifier cette situation. Il faudra continuer à s'appuyer sur la France vive⁷ des initiatives éducatives, pédagogiques et culturelles innovantes. Il faudra aussi s'appuyer sur l'Europe vive car il y a des innovations éducatives couronnées de succès chez nos voisins européens . La Finlande, par exemple, a mis en place depuis plusieurs décennies un dépistage précoce des difficultés scolaires dès 5 ans⁸.

4) Interaction potentielle entre le revenu universel d'existence et la haute-qualité de notre système éducatif et formatif

Le revenu universel d'existence vise à sécuriser l'existence de toutes et tous, en particulier nos concitoyens qui vivent, travaillent et cheminent dans des conditions précaires. Cela pourrait rassurer à deux égards les enfants de ces personnes. Un enfant qui voit ses parents en situation de précarité intériorise une anxiété qui altère une première fois sa capacité et sa motivation à apprendre. De plus l'enfant a tendance à envisager pour lui aussi un futur précaire et donc il ne se projette pas. Cela altère une deuxième fois sa capacité et sa motivation à apprendre. La proposition de la plateforme présidentielle sur le revenu universel d'existence (cf. annexe 4) répond à ces deux anxiétés. Il est à noter que cette proposition sur le revenu universel d'existence s'accompagne d'un état d'esprit émancipateur présent dans de nombreuses propositions du projet de plateforme présidentielle par exemple :

Sur la transition énergétique (deuxième point) : « un grand plan d'efficacité et de sobriété énergétique » pour lutter notamment contre les passoires énergétiques ;

Un nouveau rapport au travail (septième point) : « Il faudra donner aux salariés une part accrue dans les processus de décision... » ;

Lutte contre la précarité et pour l'égalité réelle (huitième point) : « Création de 150 000 logements sociaux par an. ».

L'analyse ci-dessus vient faire écho au travail que les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet ont effectué en 2009 à partir des résultats des enquête PISA des années 2000, 2003 et 2006 en écrivant un ouvrage intitulé « L'élitisme républicain, l'école française à

7 Intitulé du programme de Yannick Jadot pour les élections de 2017

8 « Dès l'âge de 5 ans, la sécurité sociale fait passer aux enfants (finlandais) des tests afin d'évaluer leur capacités physiques et cognitives. » Pasi Sahlberg, enseignant à Helsinki, dirigeant du centre de mobilité et de coopération internationale du ministère de l'Education.

http://www.lexpress.fr/education/la-finlande-eldorado-de-l-education_1295649.html

l'épreuve des comparaisons internationales ». Ils ont notamment comparé les résultats de la France à ceux des autres pays de l'OCDE. Dans le chapitre 6, ils s'appuient sur les résultats de Pisa pour affirmer que « Les enfants d'immigrés ne font pas baisser le niveau » :

« L'enquête PISA [...] marque aussi les limites de l'intégration à la française – du « creuset français » - puisque **l'école a bien du mal à assurer l'égalité des chances, pour les enfants d'immigrés comme pour les enfants de classes défavorisées.** »⁹

« On pourrait imaginer que des écoles républicaines et laïques réussiraient à intégrer dans leur creuset national ces nouveaux élèves (issus de l'immigration). Il n'en est malheureusement rien parce que les écoles héritent dans leurs murs d'enfants dont les parents n'ont pas trouvé des conditions d'emploi, de travail, de logement et d'accueil favorables à leur intégration dans le pays (de l'OCDE) considéré. L'école a sans doute sa part dans cet échec, mais les causes principales sont ailleurs, dans les statuts de sous-citoyens et de travailleurs précaires réservés dans la plupart des pays riches aux immigrés. »¹⁰

Par ailleurs l'instauration d'un revenu universel d'existence ne peut être viable que dans une société où le système éducatif est de haute qualité. Sans cela, le revenu universel d'existence serait pour beaucoup de personnes en situation de précarité une simple compensation, sans que cela leur permette de s'émanciper.

En conclusion, l'instauration du revenu universel permettrait donc d'améliorer la qualité de l'éducation. Et inversement pour que l'instauration du revenu universel soit une réussite, il faut une éducation initiale de haute qualité, une éducation et une formation tout au long de la vie de haute qualité.

9 L'élitisme républicain, l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales, p. 85

10 L'élitisme républicain, l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales, p. 97-98

ANNEXES

● Annexe 1 :

Un rassemblement pour faire gagner l'écologie

(communiqué d'EELV du 26 février 2017)

Les sympathisant-e-s écologistes inscrit-e-s à la Primaire et les adhérent-e-s d'Europe Écologie Les Verts ont largement approuvé la première étape d'un rassemblement pour faire gagner l'écologie en approuvant l'accord programmatique proposé par Yannick Jadot et Benoît Hamon.

Voici les résultats :

Inscrits : 17077

Votant-e-s : 9433, soit 55,24% de participation

« Oui » : 7502 voix, soit 79,53%

« Non » : 1452 voix, soit 15,39%

« Blanc » : 479 voix, soit 5,08%

Ce vote entraîne le rassemblement des écologistes derrière la candidature de rupture avec la politique du gouvernement qu'incarne Benoît Hamon, l'adoption de la plateforme présidentielle et d'un travail commun pour une majorité parlementaire commune.

Merci à celles et ceux qui ont participé à ce vote et merci aux équipes au siège comme en région qui ont l'ont rendu possible. Europe Écologie Les Verts se réjouit de cet exercice inédit de démocratie et de participation des sympathisant-e-s aux choix stratégiques du mouvement.

Nous appelons à continuer le dialogue initié avec Jean-Luc Mélenchon, l'ensemble des forces qui le soutiennent, et les forces vives de la société civile, pour construire ensemble, cette grande révolution politique que constituera l'arrivée de l'écologie au pouvoir.

Julien Bayou et Sandra Regol, porte-parole nationaux

<http://eelv.fr/un-rassemblement-pour-faire-gagner-lecologie/>

L'éducation dans le projet de plateforme présidentielle

→ La mention « Une priorité sera donnée à la petite enfance et à l'éducation » figure dans le huitième point du projet de plateforme présidentielle intitulé « Lutte contre la précarité et pour l'égalité réelle ».

<http://eelv.fr/projet-de-plateforme-presidentielle/>

http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/02/24/presidentielle-les-10-points-de-l-accord-entre-yannick-jadot-et-benoit-hamon_5084900_4854003.html

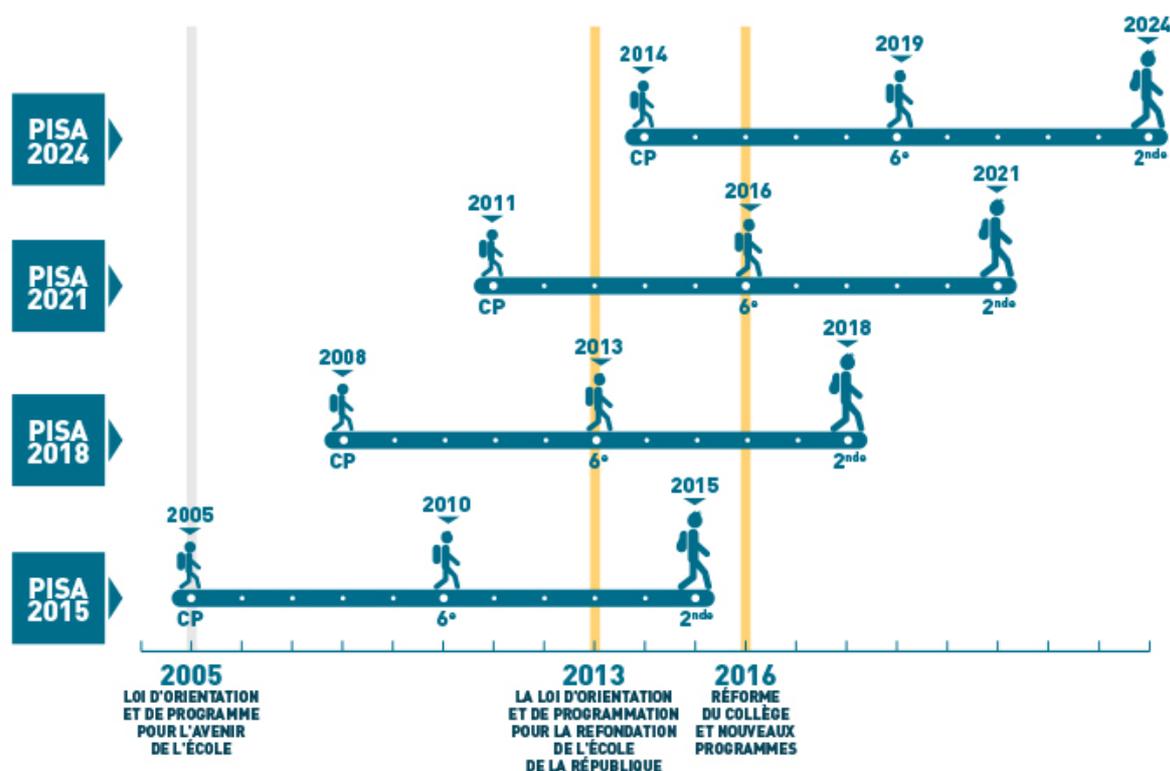
● **Annexe 2 :**

« Quand l'enquête PISA permettra-t-elle de mesurer les effets de la réforme du collège 2016 et des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire ? »

La réforme du collège est entrée en vigueur en septembre 2016 pour des élèves âgés de 11 et 12 ans. Avec PISA 2018, on pourra commencer à en mesurer les premiers effets. PISA 2021 permettra de connaître les acquis des élèves qui auront fait toute leur scolarité dans le cadre du nouveau collège.

Les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège sont entrés en vigueur en septembre 2016 pour les élèves âgés de 6 ans. Il faudra donc attendre l'enquête PISA 2024 pour mesurer les acquis des élèves qui construiront leurs apprentissages avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes de cycles de 2016 et les nouvelles modalités d'évaluation. »

<http://www.education.gouv.fr/cid110397/pisa-2015-les-resultats-de-la-france.html>



© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - décembre 2016

● **Annexe 3 :**

De manière simplifiée, on peut considérer que le système scolaire français était organisé en deux degrés depuis la Loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802), le primaire et le secondaire. Les enfants de notables et de bourgeois fréquentaient les lycées du second degré de 11 ans à 18 ans (il semblerait que les lycées commencèrent à accueillir les élèves dès 6 ans vers 1848 après la proclamation de la seconde république). Les autres élèves, issus de milieu populaire

en grande majorité (dans les campagnes, les enfants de notables et de bourgeois fréquentaient parfois le primaire), fréquentaient l'école primaire de 6 ans à 13 ans puis une infime partie d'entre eux rejoignaient le lycée. Les autres entamaient une formation professionnelle éventuellement sous statut scolaire, dans un établissement de type école d'apprentissage ou collège technique.

http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/ecole-alsace/textes/loi_11floreal_anX.pdf?parent=9

<http://www.parisschoolofeconomics.com/grenet-julien/Memos/Institutions%20scolaires.pdf>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Lyc%C3%A9e_en_France

https://fr.wikipedia.org/wiki/Petit_lyc%C3%A9e

● **Annexe 4 :**

→ **Proposition du projet de plateforme présidentielle**

« Mise en œuvre progressive du Revenu universel d'existence par la revalorisation du RSA à 600€, son automatisé pour les personnes éligibles, dont, dès 2018, l'ensemble des 18-25 ans. » (Cf. lien à l'annexe 1.)

→ **Proposition de Benoît Hamon dans son projet « Faire battre le cœur de la France »**

« Création d'un Revenu universel d'existence

Je mettrai en place un revenu universel d'existence pour éradiquer la grande précarité et contribuer à définir un nouveau rapport au travail. Pour la première étape, dès 2018, le RSA sera augmenté de 10% à hauteur de 600€ et versé automatiquement à tous les ayant-droits. La même année, un revenu d'existence sera versé à tous les jeunes de 18 à 25 ans quel que soit leur niveau de ressources. Une grande conférence citoyenne sera ensuite lancée. Elle permettra de fixer le périmètre du revenu universel (montant, financement, articulation avec les autres allocations sociales, calendrier de mise en œuvre). Ce revenu sera ensuite étendu à l'ensemble de la population. A terme, il atteindra la somme de 750 euros. »

<https://www.benoithamon2017.fr/thematique/pour-un-progres-social-et-ecologique/>

→ **Proposition de Yannick Jadot dans son projet « La France Vive »**

« 15 Les jeunes sont des adultes comme les autres.

→ Rendre le RSA accessible pour les 18-25 ans.

20 Assurer à tou-te-s un revenu d'existence.

→ Expérimenter un revenu de base dont les conditions seront définies lors d'une conférence de consensus suivie d'un débat national. Cette question n'est pas celle des minima sociaux, il faut changer la place du travail et reconnaître l'utilité sociale de chacune et de chacun. »

<http://avecjadot.fr/lafrancevive/>